

ASSOCIATION DES GRANDES ORGUES DE CHARTRES

Association régie par la loi du 1.07.1901 et reconnue d'Utilité Publique par décret du 13.10.1977

**CONCOURS INTERNATIONAL
D'ORGUE
DE CHARTRES**

**FESTIVAL INTERNATIONAL
D'ORGUE
DE CHARTRES**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du samedi 6 juillet 2024 à 10h30 au 16 Cloître Notre-Dame Salle de la Nativité 28000 CHARTRES

Compte-rendu

L'assemblée générale a été convoquée conformément aux dispositions statutaires.

Bien que les statuts ne prévoient pas de quorum, plus de 70% des membres sont présents ou représentés. L'assemblée générale peut valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR

- Rapport moral et financier & approbation des comptes de l'exercice 2023
- Programme d'activités 2024
- Budget prévisionnel 2024
- Informations sur la reconstruction du grand orgue de la cathédrale
- Questions diverses

RAPPORT MORAL DE L'EXERCICE 2023

Durant l'année 2023 nous avons organisé une saison d'été de douze concerts : d'une part le Festival le dimanche après-midi, d'autre part les Soirées estivales le jeudi soir. En l'absence du grand orgue nous avons fait appel à des ensembles instrumentaux, vocaux, dans différents types de répertoires couvrant aussi bien la période du Moyen Âge, avec du chant grégorien, que la musique du 20^e siècle à travers des ensembles de trombones, de cuivres, ainsi qu'un duo d'accordéons qui a interprété du Bach à la cathédrale - ce qui a été une grande première.

Avec à nouveau un constat qui se confirme d'année en année, que nous avons un public très différent le dimanche après-midi et le jeudi soir, pour lequel on ouvre spécialement la cathédrale - et qui précède le spectacle de Chartres en lumière qui a lieu tous les soirs : cela offre au public une opportunité d'accéder le soir dans la cathédrale, dans un contexte particulier. Nous y avons un public fidèle et nombreux, avec pour certaines soirées entre 1000 et 1400 auditeurs qui sont venus assister à nos concerts. C'est très encourageant, et nous maintenons donc ces concerts en partenariat avec Chartr'estivales.

Le public du dimanche après-midi est très différent, avec à la fois des habitués fidèles à la cathédrale qui viennent à ce concert de 16h30 ; et un public de passage, de nombreux touristes.

Ces deux propositions culturelles offrent donc une diversité, et sont complémentaires.

ASSOCIATION DES GRANDES ORGUES DE CHARTRES

Association régie par la loi du 1.07.1901 et reconnue d'Utilité Publique par décret du 13.10.1977

CONCOURS INTERNATIONAL D'ORGUE DE CHARTRES

FESTIVAL INTERNATIONAL D'ORGUE DE CHARTRES

Ceci entraîne des contraintes particulières, notamment en matière de sécurité, contraintes renforcées en raison des travaux en cours ; nous gérons celles-ci en permanence avec les services de l'état, le rectorat, et la ville. Dans ce contexte, la fréquentation est donc globalement satisfaisante : **au total près de 10.000 personnes pour l'ensemble de nos concerts.**

Cela permet de mesurer l'impact de cette activité, de faire un ratio entre le nombre de ces personnes et ce que coûtent nos concerts : il est à noter que la cathédrale de Chartres est l'une des seules où il y a autant d'activité musicale l'été, et il n'y en a pas d'autre en France où sont organisés par une association autant de concerts, que ce soit le soir ou un dimanche après-midi.

Cependant, indépendamment des aides que nous recevons des organismes publics, la participation de nos adhérents est capitale car leur nombre et leur cotisation contribue grandement à la stabilité de l'association, ainsi que les quêtes des concerts.

Tous nos concerts sont à entrée libre, ce qui est le principe que nous avons retenu depuis toujours en accord avec le clergé, et qui permet à toute personne d'y accéder sans contrainte. Cet objectif de gratuité est donc fondamental pour nous et nous souhaitons le maintenir autant que possible, malgré la difficulté sur le plan financier.

Nous remercions également Patrick Delabre qui poursuit chaque année au mois de mai l'opération du Jour de l'Orgue, pilotée par l'association Orgue en France : elle rassemble de nombreuses associations, comme la nôtre, y compris dans de petites communes avec peu d'habitants et de moyens, qui au moins une fois par an se fédèrent pour organiser concerts ou présentations de leur orgue.

À Chartres, sont présentés les orgues de l'église Saint-Aignan et de l'église Saint-Pierre : à Saint-Aignan la présentation avec diffusion vidéo en direct dure environ une heure un quart, avec explication des différents timbres de l'instrument puis quelques pièces commentées et jouées par les organistes participant (*quatre cette année, dont une jeune élève du conservatoire*). À noter qu'un courrier a d'ores et déjà été envoyé au conservatoire, pour proposer que plusieurs élèves puissent participer l'an prochain - jouer en public serait en outre très formateur pour eux, et fait partie de leur apprentissage.

À Saint-Pierre, c'est une présentation différente car l'instrument est au sol avec de la tuyauterie accessible, que le public peut voir. Nous amenons du matériel et le leur montrons de près, puis un ou plusieurs organistes jouent pour illustrer.

Pour information, l'opération nationale prévue en 2025 sera d'envergure particulière : Orgue en France a déjà sollicité tous les professeurs d'orgue en France (*plus de deux cents*), pour une opération intitulée "Mille jeunes organistes en concert" le temps d'un WE.

L'objectif étant que ces jeunes de 7 à 18 ans se produisent en public ; et également de montrer publiquement que des milliers de jeunes pratiquent et ont une passion pour l'orgue, ce qui n'est insuffisamment connu. Cela représente aussi pour eux un engagement avec des contraintes durant plusieurs années : suivre chaque semaine des cours dans une école de musique, un conservatoire, ou auprès d'un professeur privé, se rendre parfois loin de son domicile ce qui suppose l'assistance de leur famille. C'est donc un vrai engagement de la famille, pour soutenir la motivation d'un enfant pour une passion, ce qu'il est important de montrer. Une campagne de presse est prévue par Orgue en France.

ASSOCIATION DES GRANDES ORGUES DE CHARTRES

Association régie par la loi du 1.07.1901 et reconnue d'Utilité Publique par décret du 13.10.1977

**CONCOURS INTERNATIONAL
D'ORGUE
DE CHARTRES**

**FESTIVAL INTERNATIONAL
D'ORGUE
DE CHARTRES**

RAPPORT FINANCIER ET APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2023

Le total des recettes de l'exercice 2023 s'élève à 49.291 €. Le résultat net comptable est de -6.074 €.

Le bilan s'élève à 115.585 €, dont 60.489 € de fonds propres associatifs. Les dettes à court terme et les provisions pour risques s'élèvent à 3.091 €.

Évolution des principaux postes de l'exercice de cette année 2023 :

Les recettes s'élèvent à 49.291 € (80.144 €, en 2022) : -39%

Les subventions :

Ville de Chartres : 9.000 € (14.000 € en 2022)

D.R.A.C. Centre-Val de Loire : 10.000 € (plan de relance)

Cotisations : 2.435 € (5.335 € en 2022), -55%

Dons, quêtes lors des concerts : 7.430 € (11.525 € en 2022), -36%

Chartres estivales : 2.500 € (3.500 € en 2022)

Le total des charges d'exploitation, de 55.360 € (75.148 € en 2022), est en diminution de -27%.

Les charges principales correspondent aux rémunérations des récitalistes lors des concerts et aux remboursements de leurs frais de déplacement. Les charges salariales s'élèvent au total à 13.685 € (26.466 € en 2022), soit une diminution de -49%.

Les fonds dédiés des exercices précédents ont été maintenus pour un montant total de 49.500 €, leur objet ayant été reporté aux exercices à venir.

Le résultat d'exploitation est de -6.074 €.

L'inscription de l'excédent de l'exercice au report à nouveau du passif du bilan sera proposée à l'assemblée générale, ce qui portera le montant des fonds propres associatifs à 60.489 €, en diminution de -10%.

Un appel aux membres de l'association est lancé, pour venir renforcer l'équipe de bénévoles durant les quêtes, afin d'en améliorer les montants.

**Le rapport moral et la rapport financier de l'exercice 2023
sont adoptés à l'unanimité.**

PROGRAMME D'ACTIVITÉS 2024

La saison 2024 va reproduire le schéma de l'an passé, et nous allons proposer au public une offre diversifiée : ce seront 11 concerts durant l'été avec du chant grégorien, un quintette à vent, un quintette de cuivres, de la clarinette ; également un duo vièle & chant

ASSOCIATION DES GRANDES ORGUES DE CHARTRES

Association régie par la loi du 1.07.1901 et reconnue d'Utilité Publique par décret du 13.10.1977

CONCOURS INTERNATIONAL D'ORGUE DE CHARTRES

FESTIVAL INTERNATIONAL D'ORGUE DE CHARTRES

dans un répertoire particulier, moyenâgeux, qui fait partie des sources de la musique de l'origine de nos cathédrales, et qui permet de rester dans l'histoire de la cathédrale et de son patrimoine musical.

Le jeudi soir, d'autres genres avec notamment du violoncelle, du violon, et l'orgue de chœur sera mis à contribution.

LE FESTIVAL 2024

L'offre musicale sera donc diversifiée avec des répertoires du Moyen Âge au 21^e siècle :

Dimanche 14 juillet	Quintette à vent Phénix
Dimanche 21 juillet	Ensemble Pérotin le Grand
Dimanche 28 juillet	Ensemble Magnus Liber
Dimanche 4 août	Duo clarinette et orgue
Dimanche 11 août	Duo vièle et chant
Dimanche 18 août	Quintette de cuivres Bacchus

LES SOIRÉES ESTIVALES 2024

Le jeudi à 21h00, nous aurons également 5 concerts dans le cadre des Soirées estivales, en juillet et août, avec des formations allant de 1 à 4 intervenants :

Dimanche 18 juillet	Violoncelle solo
Dimanche 20 juillet	Duo voix & orgue
Dimanche 10 août	Ensemble Magnus Liber
Dimanche 17 août	Duo violoncelle & orgue
Dimanche 24 août	Duo violon & orgue

LE JOUR DE L'ORGUE 2024

Deux présentations à Saint-Aignan et à Saint-Pierre, le samedi 11 mai. Une élève du conservatoire a accepté notre invitation cette année, et s'est jointe à 3 autres organistes. Deux longs articles ont à cette occasion été publiés dans l'Echo républicain.

Le programme d'activité 2024 est adopté à l'unanimité.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2024

Le budget prévisionnel 2024 est prévu autour de 60.000 €, là aussi proche de celui de l'an passé. Cette année encore nous l'avons établi avec prudence. Nous avons prévu lors du récent conseil d'administration de nous réunir après l'été, pour faire un premier bilan sans attendre la fin de l'année.

Le budget prévisionnel 2024 est adopté à l'unanimité.

ASSOCIATION DES GRANDES ORGUES DE CHARTRES

Association régie par la loi du 1.07.1901 et reconnue d'Utilité Publique par décret du 13.10.1977

CONCOURS INTERNATIONAL
D'ORGUE
DE CHARTRES

FESTIVAL INTERNATIONAL
D'ORGUE
DE CHARTRES

RECONSTRUCTION DU GRAND ORGUE

Il y a trois étapes.

La première est en cours : les échafaudages sont visibles dans la cathédrale, pour la restauration du buffet. Ce n'est pas ce qui était prévu il y a cinq ans : à l'époque l'état, qui pilote le projet, avait envisagé de démonter entièrement le buffet. Nous n'y étions pas très favorables, car le buffet étant très ancien, tous les assemblages sont effectués avec des clous d'époque en fer forgé. Ceux-ci ayant rouillé au fil des siècles, le risque de casse est très probable. L'ensemble des facteurs d'orgue qui ont soumissionné au projet était défavorable à ce démontage, au vu des risques, et compte-tenu du coût de ce type d'opération.

Décision a donc été prise de le restaurer sur place sans démontage, avec ré-installation de l'échafaudage : cela consiste en un décapage du buffet avec retrait de la couche de couleur marron qui avait été ajoutée, puisque une couleur beaucoup plus claire datant du XVII^e a pu être retrouvée lors de sondages. Couleur ocre-jaune, que l'on retrouve d'ailleurs dans d'autres buffets d'orgues en France, comme à Saint-Mihiel. Cette opération va prendre près d'un an, et ne sera pas visible puisque l'échafaudage est bâché.

La seconde étape a également commencé, s'agissant de la construction du nouvel orgue dans les ateliers des facteurs d'orgue : à Strasbourg pour l'essentiel ; en Corrèze chez les facteurs associés, pour une autre partie. Tous les tuyaux en bois sont déjà construits, et les tuyaux en métal sont bien avancés. Parallèlement diverses pièces de la structure avancent, comme les sommiers, soufflets et autres éléments. Cette étape va durer encore une bonne année dans les ateliers. Ensuite aura lieu le montage.

Il est à noter qu'une partie de l'ancienne tuyauterie en métal sera réutilisée dans les tourelles de façade : les tuyaux seront restaurés et décalés d'un-demi ton fin d'améliorer la sonorité.

La troisième étape sera le remontage à Chartres, qui prendra à peu-près six mois, normalement au printemps 2026. Suivra l'harmonisation par Bertrand Cattiaux, qui a déjà fait des tests dans la cathédrale lors de la soumission du projet : ainsi, il est venu avec des tuyaux-repères caractéristiques, pour des essais acoustiques et préparer très en amont l'harmonisation. Lorsque la tuyauterie arrivera à Chartres un premier travail sera fait sur place avec un mannequin pour tous les tuyaux. Ensuite, les tuyaux seront montés dans l'orgue où une autre finition sera réalisée. C'est une opération particulièrement longue et incontournable qui doit se faire dans le silence le plus complet.

Il est prévu actuellement que les travaux devraient être achevés en juin 2026. Une inconnue cependant qui n'a pas encore été abordée et dont nous avons prévenu les facteurs d'orgue : pour que ce travail d'harmonisation puisse se faire, il faut un silence absolu. Donc quand la cathédrale est fermée. L'animation "Chartres en lumières" qui se déroule autour de la cathédrale s'achève vers 1h00 du matin, ce qui pourrait poser problème car elle est sonorisée et cela s'entend dans la cathédrale : le temps de silence disponible chaque soir pour l'harmonisation serait de fait réduit considérablement. Ceci augmenterait donc la durée des travaux et le coût puisqu'il s'agit d'un travail mené par des équipes de nuit. Avec un temps de nuit raccourci, le travail ne pouvant commencer qu'à 1h du matin...

Pour prendre un exemple actuel, à Notre-Dame de Paris où a lieu le remontage de l'orgue et où intervient justement l'un des facteurs commun avec Chartres, il y a un silence total dès 19h00 jusqu'au lendemain matin 8h00 : soit près de douze heures de travail possible. À Chartres, en ne débutant qu'à partir de 1h00, cela multiplierait par deux la durée de cette étape.

Par ailleurs, concernant l'inauguration de l'instrument, celle-ci ne pourrait évidemment pas avoir lieu immédiatement dès sa fin d'installation car il faudra quelques mois pour que le

ASSOCIATION DES GRANDES ORGUES DE CHARTRES

Association régie par la loi du 1.07.1901 et reconnue d'Utilité Publique par décret du 13.10.1977

CONCOURS INTERNATIONAL D'ORGUE DE CHARTRES

FESTIVAL INTERNATIONAL D'ORGUE DE CHARTRES

nouvel instrument "se pose" dans son nouvel environnement. Attendre vers le mois de septembre-octobre 2026 paraît plus sage et porteur, laissant en outre une marge de quelques mois.

Il conviendra de donner une dimension internationale à cette inauguration, très attendue par les organistes du monde entier, sur plusieurs jours avec plusieurs manifestations.

D'ici là, courant 2025, nous organiserons probablement une séance pédagogique dans la cathédrale, en présence du facteur d'orgue chargé de l'harmonisation : il s'agira d'expliquer et montrer au public, en quoi cela consiste de mettre en harmonie un orgue, "l'Art du facteur d'orgue". Devant eux, sur un mannequin dans la nef de la cathédrale, avec différents tuyaux de l'orgue de Chartres, le facteur procèdera à leur harmonisation en direct. Ces manipulations sonores sont immédiatement perceptibles par chacun, même par des non-musiciens. Il serait souhaitable de pouvoir y associer des scolaires.

Concernant le concours envisagé en 2026, cela dépend des différents points évoqués, ainsi que des concertations d'ici la fin de l'année avec le Ministère de la culture et la Région qui sont deux de nos principaux partenaires : pour que cela puisse se faire en septembre 2026, il convient que nous le lancions dès janvier 2025.

QUESTIONS DIVERSES

- Pourquoi est-ce que l'on ne peut pas harmoniser la journée : si en journée il est possible d'accorder un orgue, cette opération d'accord n'est possible qu'une fois que l'orgue a été harmonisé. L'harmonisation en revanche doit absolument pouvoir être effectuée dans le silence absolu, car elle consiste à donner au tuyau son rendement, son son, l'attaque que l'on veut, et autres paramètres.

- Nous rappelons le décès récent de l'une de nos bénévoles, Marie-Paule Chabrol, très proche de l'association et de la cathédrale.

La séance est levée à 11h40.

**ASSOCIATION DES GRANDES
ORGUES DE CHARTRES**
22, Cloître Notre Dame
28000 CHARTRES
Tél. 02 37 36 67 48